



*Communiqué de presse*

## **Poxel annonce la publication de l'avis de réunion de son Assemblée Générale qui se tiendra le 23 juin 2021**

**Lyon, France, le 19 mai 2021** – POXEL SA (Euronext : POXEL - FR0012432516), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de traitements innovants contre des maladies métaboliques, dont le diabète de type 2 et la stéatohépatite non alcoolique (NASH), annonce aujourd'hui la publication de l'avis de réunion de son Assemblée Générale annuelle, qui se déroulera en séance virtuelle à huis clos le 23 juin 2021 à 13h00 (heure de Paris).

Dans le cadre de la pandémie COVID-19, et conformément à la réglementation mise en place pour limiter ou interdire les déplacements et les rassemblements collectifs afin de prévenir la propagation du virus COVID-19 (article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 tel que modifié et prorogé et décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 tel que modifié et prorogé y compris par le décret n° 2021-541 du 1<sup>er</sup> mai 2021), le Conseil d'administration de Poxel a décidé de tenir l'Assemblée Générale ordinaire 2021 à huis clos, sans la présence d'actionnaires. La Société encourage donc vivement ses actionnaires à utiliser les moyens mis à leur disposition pour exercer leurs droits de vote à distance, avant l'Assemblée Générale, en votant par correspondance ou en donnant pouvoir.

Une diffusion en direct de la réunion sera disponible sans possibilité d'interaction. Les actionnaires pourront assister à l'Assemblée Générale en s'identifiant le 23 juin 2021 à 13h00 sur le portail suivant :

[https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN\\_n3dJm667StmhBsqiG380RA](https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_n3dJm667StmhBsqiG380RA)

L'avis de réunion, la brochure de convocation, le Document d'Enregistrement Universel 2020, les documents et informations mentionnés dans l'article R. 225-73-1 du Code de commerce seront mis à la disposition des actionnaires sur le site Internet de la Société au moins 21 jours avant l'Assemblée Générale, à l'adresse suivante :

<https://www.poxelpharma.com/fr/investisseurs/information-des-actionnaires/assemblee-generale>

**Les modalités détaillées de participation préalable à distance et d'envoi de questions écrites sont disponibles dans l'avis de réunion n° 2101853, publié au BALO (Journal Officiel) n° 60 du 19 mai 2021.**

Le résultat des votes et la présentation de l'Assemblée Générale annuelle seront disponibles, après l'Assemblée Générale, sur le site Internet de Poxel [www.poxelpharma.com](http://www.poxelpharma.com) sous l'onglet Investisseurs/Info des actionnaires/Assemblée



Générale.

### **A propos de Poxel**

Poxel est une **société biopharmaceutique dynamique** qui s'appuie sur son expertise afin de développer des **traitements innovants contre les maladies métaboliques**, dont le **diabète de type 2** et la **stéatohépatite non-alcoolique (NASH)** et certains troubles héréditaires rares, y compris l'adrénoleucodystrophie. La Société dispose actuellement d'un portefeuille de 3 produits à un stade de développement clinique intermédiaire à avancé ainsi que des opportunités à un stade plus précoce. L'**Imeglimine**, produit phare de Poxel et premier d'une nouvelle classe de médicaments, cible le dysfonctionnement mitochondrial. Sumitomo Dainippon Pharma est le partenaire stratégique de Poxel pour l'Imeglimine au Japon, en Chine, en Corée du Sud, à Taïwan et dans neuf autres pays d'Asie du Sud-Est. Une demande d'enregistrement d'un nouveau médicament au Japon (J-NDA) a été déposée auprès de l'Agence Japonaise des dispositifs pharmaceutiques et médicaux (PMDA) afin d'obtenir l'autorisation de fabrication et de commercialisation de l'Imeglimine dans le traitement du diabète de type 2. Après avoir réalisé avec succès une étude de phase IIa de preuve de concept pour le traitement de la NASH du **PXL770**, un activateur direct, premier de sa classe, de la protéine kinase activée par l'adénosine monophosphate (AMPK), avec l'atteinte de son critère d'évaluation principal, Poxel prévoit de lancer un programme de phase IIb au cours du second semestre 2021. Le **PXL770** pourrait également traiter d'autres maladies métaboliques chroniques. Le **PXL065** (R-pioglitazone stabilisée par substitution au deutérium), un inhibiteur du transporteur mitochondrial du pyruvate (Mitochondrial Pyruvate Carrier – MPC) est entré en phase II simplifiée pour le traitement de la NASH. Poxel dispose également d'autres programmes à un stade plus précoce de développement provenant de sa plateforme AMPK et de sa plateforme de molécules de thiazolidinediones deutérées (TZD) pour le traitement de maladies métaboliques chroniques et rares. La Société entend poursuivre son développement par une politique proactive de partenariats stratégiques et le développement de son portefeuille de candidats médicaments. Poxel est cotée sur Euronext Paris, son siège social est situé à Lyon, en France, et la Société dispose de filiales à Boston aux États-Unis, et Tokyo au Japon.

Pour plus d'informations : [www.poxelpharma.com](http://www.poxelpharma.com).

Dans le contexte de l'épidémie de COVID-19 qualifiée de pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 12 mars 2020, la Société évalue régulièrement l'impact de la pandémie sur ses activités.

Sur la base de cette évaluation, et des informations publiques disponibles à la date de ce communiqué de presse, la Société n'a pas identifié d'impact significatif négatif de la pandémie de COVID-19 sur ses activités qui demeure non résolu. Toutefois, la Société prévoit que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir d'autres impacts négatifs notables sur ses activités. À l'échelle mondiale, le COVID-19 pourrait notamment affecter l'organisation interne et l'efficacité de la Société, en particulier dans les pays où elle est implantée et où les autorités mettent en place des mesures de confinement. De plus, la pandémie de COVID-19 est susceptible d'affecter les conditions de marché



et la capacité de la Société à rechercher des financements supplémentaires et/ou à conclure de nouveaux partenariats. De façon plus spécifique, la Société pourrait pâtir de retards dans son approvisionnement en principes ou en produits pharmaceutiques, dans l'initiation ou le calendrier de résultats d'essais précliniques ou cliniques, ainsi que dans les réponses attendues des autorités réglementaires, susceptibles d'affecter ses programmes de développement et de partenariats. La Société continue de suivre la situation de façon proactive.

Toutes les déclarations autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué de presse au sujet d'événements futurs sont sujettes à (i) des changements sans préavis et (ii) des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Ces déclarations peuvent comprendre, sans s'y limiter, tout énoncé précédé, suivi ou incluant des mots tels que « cibler », « croire », « s'attendre à », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « prévoir », « estimer », « planifier », « projeter », « vouloir », « pouvoir avoir », « susceptible de », « probable », « devoir », et d'autres mots et termes ayant un sens similaire ou la forme négative qui en découle. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et à des incertitudes inhérentes indépendants de la volonté de la Société qui pourraient conduire à ce que les résultats ou les performances réels de la Société diffèrent considérablement des résultats ou des performances attendus exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives.

## **Contacts**

### **Poxel SA**

Catherine David

Communication et relations investisseurs

[catherine.david@poxelpharma.com](mailto:catherine.david@poxelpharma.com)

+33 7 64 57 61 78

### **Relations investisseurs / Médias - France**

NewCap

Emmanuel Huynh / Arthur Rouillé

[poxel@newcap.eu](mailto:poxel@newcap.eu)

+33 (0)1 44 71 20 42 / +33 1 44 71 94 94

### **Relations investisseurs / Médias – Europe / Etats-Unis**

Trophic Communications

Stephanie May / Valeria Fisher

[poxel@trophic.eu](mailto:poxel@trophic.eu)

+49 171 351 2733 / +49 175 804 1816